

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'Enquête nationale présente une demande officielle pour la prolongation de deux ans de son mandat

**Vancouver, BC (6 mars 2018)** – L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (l'Enquête nationale) a présenté une demande officielle au gouvernement fédéral pour la prolongation de son mandat de 24 mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2020. La demande présentée au ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord souligne le travail accompli par l'Enquête nationale ainsi que le fait que plus de temps est nécessaire pour compléter le travail dans certains secteurs de l'enquête, les recherches et la commémoration.

« Les commissaires et moi-même croyons fermement qu'une prolongation de deux ans est nécessaire pour que nous puissions faire honneur à ce mandat d'une importance capitale pour la protection et la sécurité de femmes, des filles et des personnes LGBTQ2+ autochtones », affirme la commissionnaire en chef, Marion Buller. « Les interventions des familles, des survivantes et des communautés autochtones ont été bouleversantes, et nous avons une responsabilité sacrée de continuer à avancer ».

Depuis le lancement du processus de consignation de la vérité, l'Enquête nationale a entendu, à travers tout le pays, 763 témoins lors de la tenue de 134 audiences publiques et 103 audiences à huis clos qui ont toutes eu lieu lors des 11 audiences communautaires à l'échelle du pays et d'une audience d'experts. De plus, l'équipe responsable de la consignation des témoignages a recueilli 276 autres témoignages et a reçu 45 expressions artistiques. Près de 630 personnes se sont inscrites auprès de l'Enquête nationale pour partager leur vérité et pour manifester leur intérêt à participer.

L'Enquête nationale continue de tendre la main et d'établir le dialogue avec les femmes et les filles inuites et métisses et les femmes et les filles autochtones vivant au Québec. Leurs perspectives sont essentielles pour orienter le travail crucial de l'Enquête et pour formuler des recommandations pour elles et leurs consœurs partout au Canada.

Si l'Enquête nationale obtient une prolongation, cela permettrait à l'ensemble des familles et des survivantes de partager leur vérité et les commissaires pourront ainsi prendre en compte leurs recommandations de changements dans le rapport final. L'Enquête nationale disposerait également de plus de temps pour mieux engager les personnes LGBTQ2+ et joindre les femmes et les filles autochtones vulnérables, notamment celles qui sont incarcérées, sans abri ou victimes de traite de personnes.

En outre, une prolongation permettrait à l'Enquête nationale d'organiser des audiences institutionnelles nationales supplémentaires, des audiences institutionnelles en région ainsi que des audiences avec des experts. Ces nouvelles audiences permettraient à l'Enquête d'étudier en profondeur des questions telles que la traite de personnes et l'exploitation sexuelle, l'institutionnalisation des femmes et des filles autochtones et la prestation et la disponibilité des services en ce qui concerne les soins de santé et le traitement des dépendances. De même, cela permettrait de prendre en compte les distinctions régionales qui caractérisent ces questions afin d'élaborer des recommandations concrètes et applicables. Grâce à une prolongation, l'Enquête nationale prévoit également commander des

recherches originales pour combler les lacunes liées à des sujets urgents tels que le système de justice criminelle et les systèmes institutionnels de violence coloniale.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Shaylen Smith et Nadine Gros-Louis

Équipe de communications

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Courriel : [media@mmiwg-ffada.ca](mailto:media@mmiwg-ffada.ca)